



## Exemples de rémunération

(brut mensuel, hors indemnités) au 1er octobre 2009

Fonction publique de l'Etat	Début de carrière	Fin de carrière	Après au moins 4 ans
<b>Attaché</b>	1 732 €	3 607 €	1 879 €
<b>Inspecteur des impôts, du Trésor</b>	1 608 €	3 607 €	1 879 €
<b>Professeur certifié et professeur des écoles</b>	1 608 €	3 607 €	1 879 €
<b>Professeur agrégé</b>	1 746 €	4 436 €	2 386 €
<b>Ingénieur d'études</b>	1 705 €	3 436 €	1 866 €
<b>Administrateur civil</b>	2 082 €	4 875 €	2 681 €
Fonction publique hospitalière	Début de carrière	Fin de carrière	Après au moins 4 ans
<b>Attaché d'administration hospitalière</b>	1 732 €	3 607 €	1 580 €
<b>Directeur d'hôpital</b>	1 991 €	4 875 €	1 470 €
<b>Directeur de soins</b>	2 101 €	3 607 €	1 470 €
Fonction publique territoriale	Début de carrière	Fin de carrière	Après au moins 4 ans
<b>Attaché territorial</b>	1 732 €	3 607 €	1 879 €
<b>Ingénieur territorial</b>	1 603 €	4 435 €	1 848 €
<b>Sage femme</b>	1 603 €	3 807 €	1 819 €
<b>Puéricultrice</b>	1 571 €	2 626 €	1 774 €
<b>Conseiller des activités physiques et sportives</b>	1 603 €	3 515 €	1 792 €

## Les concours de catégorie A

Collection Ressources Humaines

RESSOURCES HUMAINES

## Définition

Les fonctionnaires chargés de fonctions de conception, de direction et d'encadrement relèvent de la catégorie A. Sont également classés en catégorie A tous les corps d'enseignants.

## Condition d'accès

Pour passer un concours externe donnant accès à un corps de catégorie A, il faut disposer en général, au minimum, d'une licence ou d'une qualification équivalente.

### • Les exceptions :

- quelques concours sont ouverts au niveau BTS-DUT (concours d'assistants ingénieurs des corps de la recherche ...);
- la maîtrise est exigée pour les concours de l'agrégation et pour le concours externe d'accès à l'École nationale de la magistrature ;
- le master est exigé pour le concours de commissaire de la police nationale ;
- un diplôme d'ingénieur ou doctorat de l'enseignement supérieur est nécessaire pour se présenter à certains concours (ingénieurs de recherche par exemple).

La reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP) qui permet de substituer une expérience au diplôme requis est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2007.

Un grand nombre de concours de catégorie A conduisent à une période de formation dans une école administrative, d'une durée d'un à deux ans, préalable à la titularisation. C'est le cas, en particulier, des concours d'accès à l'École nationale d'administration (Ena), aux Instituts régionaux d'administration (Ira), des concours d'inspecteurs des impôts et du trésor. Pendant cette formation, les élèves sont rémunérés

*Nombre de postes offerts aux concours externes de catégorie A : environ 20 000 postes par an, dont 15 000 pour les concours de l'enseignement.*

• Les principaux concours externes de catégorie A de la fonction publique de l'Etat (plus de 150 postes par an) :

Fonction publique de l'Etat	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale
Professeurs certifiés	Attachés d'administration hospitalière	Attachés territoriaux
Professeurs des écoles		Ingénieurs territoriaux
Professeurs agrégés		Sages femmes
Conseillers principaux d'éducation	Directeurs d'hôpital	Puéricultrices
Techniciens de recherche et formation		
Concours interministériels d'accès aux IRA (attachés)		
Inspecteurs du Trésor		
Inspecteurs des impôts	Directeurs de soins	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives
Ingénieurs d'études		